ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :

(51) Cl. internationale : C22C 38/00; C21D 9/46

MA 43505 B1

(43) Date de publication :

30.06.2020

(21) N° Dépôt :

43505

(22) Date de Dépôt :

29.12.2015

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:

PCT/IB2015/060026 29.12.2015

(71) Demandeur(s):

Arcelormittal, 24-26 Boulevard d'Avranches 1160 Luxembourg (LU)

(72) Inventeur(s):

GIRINA, Olga, A.; PANAHI, Damon

(74) Mandataire:

ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

- (54) Titre: PROCÉDÉ DESTINÉ À LA PRODUCTION D'UNE TÔLE D'ACIER RECUITE APRÈS GALVANISATION À TRÈS HAUTE RÉSISTANCE ET TÔLE D'ACIER RECUITE APRÈS GALVANISATION OBTENUE
- (57) Abrégé : L'invention concerne un procédé destiné à la production d'une tôle d'acier revêtue ayant une résistance à la traction TS d'au moins 450 MPa et un allongement total TE d'au moins 17 %, le procédé comprenant les étapes successives consistant à utiliser une tôle d'acier laminée à froid constituée d'un acier ayant une composition chimique comprenant, en % en poids : 0,34 % = C = 0,45 %, 1,50 % = Mn = 2,30 %, 1,50 = Si = 2,40 %, 0 % < Cr = 0,7 %, 0 % = Mo = 0,3 %, 0,10 % = Al = 0,7 % et éventuellement 0 % = Nb = 0,05 %, le reste étant du Fe et des impuretés inévitables, recuire la tôle d'acier laminée à froid à une température de recuit AT supérieure au point de transformation Ac3 de l'acier, tremper la tôle d'acier recuite par refroidissement à une température de trempe QT inférieure au point de transformation Ms de l'acier et comprise entre 150 °C et 250 °C et réchauffer la tôle d'acier trempée à une température de ségrégation PT comprise entre 350 °C et 450 °C et maintenir la tôle d'acier à la température de ségrégation PT pendant un temps de ségrégation Pt d'au moins 80 s et revêtir la tôle d'acier par recuit après galvanisation, avec une température d'alliage GAT comprise entre 470 °C et 520 °C.

1

REVENDICATIONS

- 1. Procédé pour produire une tôle d'acier recuite par galvanisation, le procédé comprenant les étapes successives suivantes :
- obtention d'une tôle d'acier laminée à froid faite d'un acier ayant une composition chimique comprenant, en % en poids :

 $0,34 \% \le C \le 0,45 \%$ $1,50 \% \le Mn \le 2,30 \%$ $1,50 \% \le Si \le 2,40 \%$ $0 \% < Cr \le 0,7 \%$ $0 \% \le Mo \le 0,3 \%$ $0,10 \% \le Al \le 0,7 \%$,

10

et éventuellement 0 % < Nb < 0,05 %,

le reste étant du Fe et des impuretés inévitables,

- recuit de la tôle d'acier laminée à froid à une température de recuit AT supérieure au point de transformation Ac3 de l'acier,
 - trempe de la tôle d'acier laminée par refroidissement de celle-ci jusqu'à une température de trempe QT inférieure au point de transformation Ms de l'acier et comprise entre 150°C et 250°C,
- réchauffage de la tôle d'acier trempée jusqu'à une température de séparation PT comprise entre 350°C et 450°C et maintien de la tôle d'acier à la température de séparation PT pendant un temps de séparation Pt d'au moins 80 secondes,
 - revêtement de la tôle d'acier par revêtement par immersion à chaud dans un bain de zinc suivie d'un recuit par galvanisation, avec une température d'alliage GAT comprise entre 470°C et 520°C.
 - 2. Procédé selon la revendication 1, dans lequel, durant la trempe, la tôle d'acier laminée est ramenée à la température de trempe QT à une vitesse de refroidissement suffisante pour éviter la formation de ferrite suite au refroidissement, afin que soit obtenue une tôle d'acier trempée ayant une structure consistant en martensite et austénite.
 - 3. Procédé selon la revendication 2, dans lequel ladite vitesse de refroidissement est supérieure ou égale à 20°C/s.

25

30

4.	Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans leque
la température	e de trempe est comprise entre 200°C et 230°C.

- 5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel
 5 le temps de séparation Pt est compris entre 100 secondes et 300 secondes.
 - 6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel la température de recuit AT est comprise entre 870°C et 930°C.
- 7. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel la température d'alliage GAT est comprise entre 480°C et 500°C.
 - 8. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, dans lequel la tôle d'acier est maintenue à la température d'alliage GAT pendant un temps GAt compris entre 5 secondes et 15 secondes.
 - 9. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, dans lequel la composition de l'acier est telle que Al \leq 0,30 %.
- 20 10. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, dans lequel la composition de l'acier est telle que 0,15 % < Al.
 - 11. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 10, dans lequel la composition de l'acier est telle que 0,03 % < Nb < 0,05 %.

12. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, dans lequel ladite tôle d'acier recuite par galvanisation présente une résistance à la traction TS d'au moins 1450 MPa et un allongement total TE d'au moins 17 %.

13. Tôle d'acier recuite par galvanisation faite d'un acier ayant une composition chimique comprenant, en % en poids :

$$0.34 \% \le C \le 0.45 \%$$

 $1.50 \% \le Mn \le 2.30 \%$
 $1.50 \% \le Si \le 2.40 \%$
 $0 \% < Cr \le 0.7 \%$

15

25

30

5

20

25

 $0 \% \le Mo \le 0.3 \%$ $0.10 \% \le AI \le 0.7 \%$,

et éventuellement 0 % < Nb < 0,05 %,

le reste étant du Fe et des impuretés inévitables, la structure de l'acier étant constituée d'entre 50 % et 70 % de martensite, d'austénite résiduelle, et de bainite.

- 14. Tôle d'acier recuite par galvanisation selon la revendication 13, dans laquelle la composition de l'acier est telle que Al < 0,30 %.
- 15. Tôle d'acier recuite par galvanisation selon l'une quelconque des revendications 13 et 14, dans laquelle la composition de l'acier est telle que $0,15\% \le AI$.
- 16. Tôle d'acier recuite par galvanisation selon l'une quelconque des revendications 13 à 15, dans laquelle la composition de l'acier est telle que $0,03 \% \le Nb \le 0,05 \%$.
 - 17. Tôle d'acier recuite par galvanisation selon l'une quelconque des revendications 13 à 16, dans laquelle l'austénite résiduelle a une teneur en C comprise entre 0,9 % et 1,2 %.
 - 18. Tôle d'acier recuite par galvanisation selon l'une quelconque des revendications 13 à 17, laquelle tôle d'acier recuite par galvanisation présente une résistance à la traction TS d'au moins 1450 MPa et un allongement total TE d'au moins 17 %.